

## Éviter et minimiser les impacts sur les milieux humides et hydriques (MHH)

- L'optimisation du projet a été démontrée lors de la présentation du projet faite par l'initiateur lors de l'ouverture de la première séance du BAPE et à travers les différents volumes de l'étude d'impact notamment les volumes 4 et 7.
- La carte des paramètres de configuration a été présentée accompagnée d'une explication sur les composantes du milieu évitées et du concept des ellipses utilisé pour le positionnement des éoliennes. La configuration actuelle comporte 56 éoliennes.
  - Les ellipses sont utilisées pour espacer les éoliennes afin de limiter l'effet de sillage entre celles-ci. Elles sont positionnées dans l'axe des vents dominants. Il s'agit d'une pratique courante de l'industrie. Les ellipses mesurent 10 fois le diamètre du rotor (1 620m) dans le sens du vent dominant et 3 fois le diamètre du rotor (486m) dans l'axe latéral.

Ainsi, considérant la multitude de contraintes humaines, environnementales et biophysiques, l'espace additionnel disponible pour un déplacement important d'éolienne et le nombre de sites alternatifs sont très limités.

- Une validation de l'ensemble des emprises du projet a été effectuée pour délimiter et caractériser les milieux humides et hydriques. Ces validations ont été réalisées sur la base de protocoles de caractérisation normalisés approuvés par le MELCCFP.
  - Résultats : plusieurs milieux humides ont été découverts sur le terrain qui n'étaient pas cartographiés dans les bases de données aux endroits où des éoliennes était projetées.
  - Suivant les inventaires de milieux humides, un micropositionnement a donc été réalisé par une équipe multidisciplinaire expérimentée afin de raffiner la disposition des éoliennes de manière à éviter au maximum les MHH.
- Des exemples de mesures d'évitement ont été présentées. Les cartes d'optimisation des éoliennes 4, 70 et 65 ont été projetées à l'écran.

- Plusieurs améliorations ont été apportées à la configuration du projet :
  - 6 éoliennes retirées de la configuration pour éviter les MHH.
  - 9 éoliennes déplacées principalement pour éviter les MHH.
  - Utilisation des chemins existants (84,4%), afin de réduire l'impact sur les MHH.
  - Aucune éolienne, ni nouveau chemin à construire dans des tourbières ouvertes, des marais ou des étangs (milieux humides ouverts).
  - Aucune aire de travail d'éolienne touchant un cours d'eau.
- En ce qui concerne l'impact résiduel sur les milieux humides :
  - 11,4 ha de milieu humide touchés dont la majorité en bordure de chemins existants.
    - Cette superficie représente moins de 4 % du déboisement requis pour le projet.
  - 17 aires d'éolienne touchent des milieux humides.
    - Le déboisement pour les aires de travail des éoliennes est de 3,9 ha, soit en moyenne 0,2 ha par site d'éolienne.
    - Les milieux humides touchés sont soit de très petits milieux isolés ou de faibles portions des milieux touchés.
    - Ce sont des marécages et des tourbières boisées seulement, les types les plus abondants dans la zone d'étude.
  - Il y a plus de 12 000 ha de milieux humides dans la zone d'étude (87 450 ha) dont plus de 75% sont des marécages ou des tourbières boisées.
    - Plus de 14% de la zone d'étude est constituée de milieux humides.
  - Moins de 0,1 % des milieux humides de la zone d'étude sont touchés.
- Les études d'ingénierie civile et électrique détaillées se poursuivront pour l'étape des demandes autorisations.